

Guadeloupe, un paradis de fougères

Autor(en): **Villaret, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Farnblätter : Organ der Schweizerischen Vereinigung der Farnfreunde**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

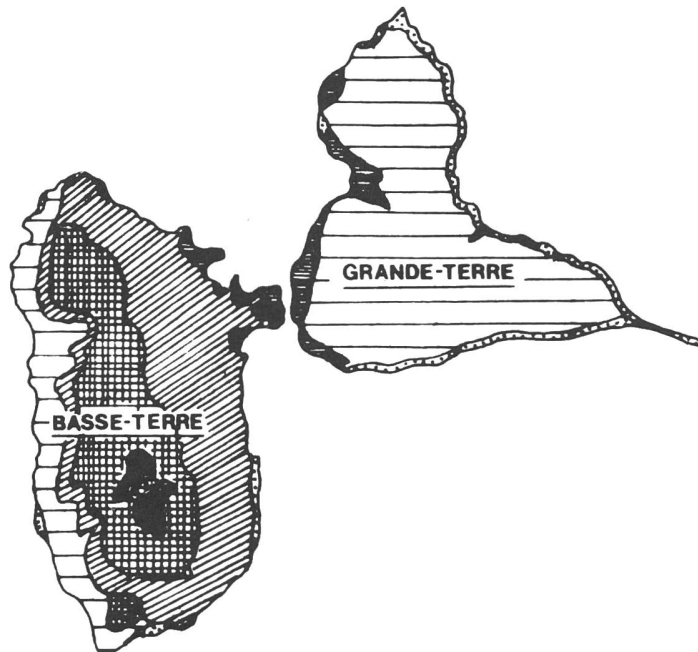
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.



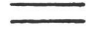



Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Guadeloupe, un paradis de fougères

Résumé de la conférence donnée lors de la séance du 6 septembre 1978.



- Végétation littorale :
- Plages et falaises : 
 - Mangrove : 
- Végétation xérophile : 
- Végétation mésophile : 
- Végétation hygrophile : 
- Végétation des sommets : 

Située dans l'archipel des Petites Antilles, à la latitude nord de 16° environ, la Guadeloupe comprend deux parties reliées par un isthme marécageux couvert de mangroves. A l'est, la Grande Terre, formée d'un plateau calcaire, est presque entièrement recouverte de plantations de cannes à sucre. Le climat y est relativement sec (pluviosité de 700-1500 mm). La végétation naturelle, là où elle existe encore, a un caractère xérophile accentué: groupements d'arbustes épineux rappelant un peu les garrigues méditerranéennes. Les Ptéridophytes y sont rares à part la présence de quelques Nephrolepis sur les talus les plus humides et les plus ombragés.

En lisière des mangroves de la région de Pointe-à-Pitre, l'*Acrostichum aureum* * forme de beaux groupements.

Nomenclature des Ptéridophytes d'après R.A. Howard: Flora of the lesser Antilles. Vol.2: Ptéridophyta by G.R. Proctor. 1977.

A l'ouest, la Basse Terre est parcourue par une chaîne volcanique dont le point culminant est la Soufrière (alt. 1484 m) et qui forme un barrage aux vents alizés soufflant de l'est et chargés d'humidité. Les pluies y sont fréquentes et très abondantes (près de 10.000 mm à la Soufrière), le versant oriental (côte au vent) étant plus arrosé que la côte sous le vent regardant la mer des Caraïbes. Le littoral de la Basse Terre est cultivé jusqu'à une altitude de 200 à 300 m. Plus haut, les pentes sont couvertes d'un manteau forestier dense. Selon Stehlé, la forêt hygrophile comprend plus de 300 espèces d'arbres répartis dans 150 genres et 60 familles. Le climat chaud et humide qui y règne toute l'année favorise le développement des épiphytes, des lianes et des fougères. Sur un territoire occupant une surface de 1509 km², Proctor a dénombré 280 espèces de Ptéridophytes (dont 261 fougères), soit une proportion d'une Ptéridophyte pour 6 plantes vasculaires. Fée indique une proportion moyenne de 1 à 9 sous les Tropiques. Ce n'est pas seulement la richesse en espèces qui frappe le botaniste, mais également l'abondance des individus.

Chaque mètre carré de la forêt, chaque tronc d'arbre héberge souvent un tapis dense d'espèces différentes.

Parmi les fougères occupant les lisières, les talus, nous citerons: *Dicranopteris pectinata* (fougère pionnière des talus de route) très fréquente, *Thelypteris reticulata*, *T. opposita*, *T. dentata*, *Pityrogramma calomelanos*.

Les fougères épiphytes sont également nombreuses et abondantes:

<i>Grammitis serrulata</i>	<i>Hymenophyllum macrothecum</i>
<i>Cochlidium seminudum</i>	<i>Hymenophyllum hirsutum</i>
<i>Elaphoglossum</i> (plusieurs espèces)	<i>Trichomanes elatum</i>
<i>Nephrolepis rivularis</i>	<i>Trichomanes membranaceum</i> (espèces curieuse à fronde membraneuse sans vascularisation, trouvée près de la Maison de la Forêt, sur la route de la Traversée)
<i>Blechnum occidentale</i>	

Dans les profondeurs de la forêt sombre, des sélaginelles: *Selaginella flabellata*, *S. substipitata* et plusieurs fougères sciaphiles: *Danaea alata*, *D. nodosa* dont les frondes sont couvertes d'une végétation épiphyte formée de mousses et d'hépatiques, *Thelypteris interrupta*, *T. reticulata*, *T. pennata*, *T. clypeolulata*, *Tectaria trifoliata*, *Ctenitis excelsa*, *Bolbitis portoricensis*, *Diplazium limbatum*, *Cnemidaria grandifolia*.

Le *Cyathea arborea*, belle fougère arborescente dont le stipe peut atteindre plusieurs mètres déploie ses grandes frondes aussi bien dans la forêt dense que sur les lisières dans les talus. Je la considère comme une des caractéristiques du paysage de la forêt guadeloupéenne.

A partir de 1000 m d'altitude, la physionomie de la végétation change, la forêt ombrophile est remplacée par des taillis rabougris de *Clusia mangle*, puis par une savane d'altitude où dominent

des Broméliacées des genres *Pitcairnia* et *Guzmania* associées à des *Lobelia* (*L.guadeloupensis*, *L.flavescens*), des Lycopodes (*L.cernuum* var.*dussii*, *L.reflexum* var.*rigidum*) et plusieurs fougères dont quelques-unes sont rares: *Gleichenia furcata*, *G. farinosa*, *Thelypteris rustica*, *Pityrogramma chrysophylla*, *Nephrolepis biserrata*, *Blechnum ryanii*, le rare *Blechnum rufum* au stipe dressé, très écailleux, de quelque 30 cm, portant au sommet une couronne de frondes coriaces. Cette espèce est considérée comme endémique des Petites Antilles. Si la végétation de la Soufrière a été détruite par l'éruption de 1976, les sommets voisins comme le Morne de l'Echelle n'ont pas souffert.

Bien que l'endémisme soit favorisé par l'insularité, celui-ci n'est pas très important dans les Petites Antilles, en raison de leur formation géologique relativement récente. C'est surtout sur les sommets élevés que l'on rencontre quelques espèces propres à ces îles. Pour la Guadeloupe, le pourcentage d'endémiques est inférieur à 10% du total des plantes vasculaires. Malgré cette pauvreté en endémiques, la flore de la Guadeloupe est très riche et en rapport direct avec celle du continent sud-américain. La diversité des milieux et des climats sur un aussi petit territoire y est pour beaucoup.

P. Villaret